



Commune des ANCIZES-COMPS (63)

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**7b PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

Planche Sud - Echelle : 1/5000



Plan local d'urbanisme :  
 Mise en révision du POS entraînant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme  
 par délibération du Conseil Municipal en date du 21 novembre 2008.  
 Arrêt du projet du PLU par délibération du Conseil municipal en date du 31 Janvier 2017.  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en du 31 Janvier 2017.

**Légende :**

- AC1 : Servitude liée à la protection des monuments historiques
- Monuments historiques inscrits ou classés
- I3 : Servitude relative au transport de gaz naturel
- I4 : Servitude relative aux distributions d'énergie électrique (ERDF)
- I4 : Servitude relative aux distributions d'énergie électrique (RTE)
- INT1 : Servitude instituée au voisinage des cimetières
- PT1 : Servitude liée à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Servitude liée à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
- T1 : Servitude relative aux voies ferrées